

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant terminé leurs études récemment travaillent plus souvent que leurs aînés dans le cadre d'un **emploi à durée limitée** (CDD, apprentissage, intérim). En 2016, cette situation concerne 36 % des personnes en emploi sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans, contre 8 % de celles qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans. Dans un cas sur deux, soit 17 % des jeunes sortants en emploi, il s'agit d'un emploi à durée limitée de six mois ou moins. La structure des emplois occupés se modifie avec l'ancienneté sur le marché du travail : les plus anciens sont plus souvent à leur compte (14 % des personnes en emploi ayant terminé leurs études depuis plus de 10 ans, contre 5 % de celles ayant achevé depuis peu leurs études) ou en contrat à durée indéterminée (79 % contre 60 %).

Les jeunes présents depuis 1 à 4 ans sur le marché du travail sont également un peu moins nombreux à travailler dans la fonction publique (hôpitaux, collectivités territoriales et administrations d'État) : 18 % contre 21 % pour les personnes ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus. Surtout, la fonction publique leur offre moins souvent un statut permanent : dans 44 % des cas, il s'agit pour eux d'un emploi à durée indéterminée, contre 90 % pour ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans.

Pour les débutants sur le marché du travail, la part de contrats à durée indéterminée augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, en 2016, deux tiers des emplois détenus par les jeunes récemment sortis de formation initiale diplômés de l'enseignement supérieur relèvent d'un contrat à durée indéterminée, contre quatre sur dix pour les peu ou pas diplômés (brevet des collèges ou aucun diplôme). Les diplômés du supérieur accèdent en particulier plus souvent aux emplois à durée indéterminée de la fonction publique. Ils sont aussi plus souvent à leur compte (6 % contre 3 % pour les moins diplômés). Les jeunes sortants peu ou

pas diplômés sont, quant à eux, majoritairement concernés par des emplois à durée limitée (58 % contre 28 % pour les diplômés du supérieur). Par ailleurs, les femmes occupent un peu plus souvent que les hommes un emploi à durée limitée.

Entre 1985 et 2016, la part des emplois à durée limitée s'est accrue quels que soient le niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail. À la fin des années 1980, l'augmentation a été plus nette parmi la population en phase d'insertion professionnelle (1 à 4 ans après la fin des études), en particulier chez les jeunes peu ou pas diplômés. Chez les jeunes ayant récemment terminé leurs études, la hausse des emplois à durée limitée a été moins rapide dans les années 1990 et s'est interrompue au cours des années 2000, puis a repris à la fin de la décennie, sous l'effet de la récession économique. Enfin, depuis trois ans, cette part a légèrement augmenté avec une hausse moins forte que pour les actifs occupés qui ont terminé leurs études depuis 5 à 10 ans.

Les jeunes en phase d'insertion professionnelle sont également plus touchés par le **sous-emploi** que les autres actifs occupés : en 2016, 10 % se trouvent dans cette situation, contre 6 % pour les plus anciens sur le marché du travail. Ils ne travaillent pourtant pas plus à temps partiel (18 % contre 19 %), mais quand ils le sont, ils sont plus nombreux à souhaiter travailler davantage. Quelle que soit l'ancienneté de fin d'études, le taux de sous-emploi diminue lorsque le niveau de diplôme augmente. Ainsi, parmi les jeunes récemment sortis de formation initiale, 21 % des actifs en emploi peu ou pas diplômés sont en situation de sous-emploi, contre 6 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les femmes sont nettement plus concernées que les hommes. Parmi les jeunes sortants récents, 14 % des femmes en emploi sont en situation de sous-emploi contre 7 % des hommes. ■

Définitions

Emploi à durée limitée : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi : le taux de sous-emploi est la part du sous-emploi dans l'ensemble des actifs occupés. Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Statut d'emploi et type de contrat en 2016 selon le sexe et le niveau de diplôme

en %

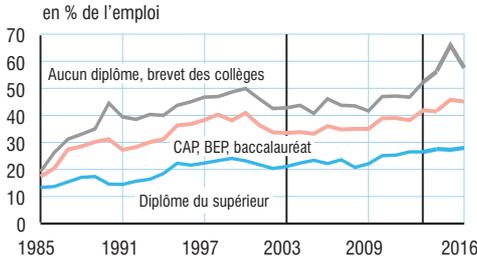
	Ensemble	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non-salariés	4,9	5,0	4,7	6,4	2,6	3,0
Salariés	95,1	95,0	95,3	93,6	97,4	97,0
Emplois à durée limitée	35,5	37,0	33,9	28,0	45,1	57,5
dont : de 6 mois ou moins	17,3	16,9	17,7	12,4	24,4	25,0
de la fonction publique	10,0	13,0	6,9	9,5	10,5	12,7
Contrats à durée indéterminée	59,6	58,0	61,4	65,6	52,3	39,5
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	7,8	11,1	4,5	10,8	3,9	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Non-salariés	7,9	7,0	8,9	9,9	5,6	6,5
Salariés	92,1	93,0	91,1	90,1	94,4	93,5
Emplois à durée limitée	18,2	18,4	17,9	11,9	23,4	38,3
dont : de 6 mois ou moins	8,9	8,4	9,5	4,8	12,3	22,4
de la fonction publique	5,2	6,8	3,7	3,9	6,7	6,6
Contrats à durée indéterminée	73,9	74,6	73,2	78,2	71,0	55,2
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	13,1	17,9	8,5	17,2	8,9	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non-salariés	13,5	9,3	17,3	15,0	13,0	11,7
Salariés	86,5	90,7	82,7	85,0	87,0	88,3
Emplois à durée limitée	7,6	8,3	7,0	5,0	8,1	11,7
dont : de 6 mois ou moins	4,2	3,9	4,5	2,2	4,8	7,0
de la fonction publique	2,1	3,1	1,1	2,0	2,0	2,4
Contrats à durée indéterminée	78,9	82,4	75,7	80,0	78,9	76,6
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	19,1	24,9	13,8	26,1	16,1	12,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

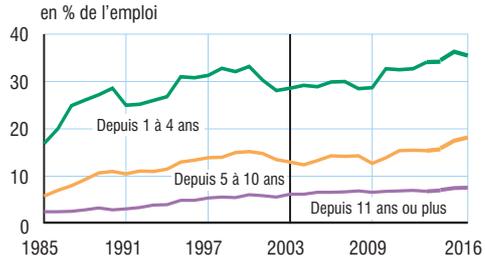
Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Évolution de la part des emplois à durée limitée de 1985 à 2016

Selon les diplômes pour les personnes sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale



Pour l'ensemble des personnes sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale. Note : changements de série en 2003 et 2013. Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Part du temps partiel et taux de sous-emploi en 2016 selon le sexe et le niveau de diplôme

en %

	Ensemble	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Temps partiel	17,9	24,0	11,6	11,5	26,8	31,8
Sous-emploi	10,4	13,6	7,1	5,8	16,6	21,1
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Temps partiel	15,3	23,8	7,0	12,8	17,0	25,1
Sous-emploi	6,9	9,1	4,7	4,1	9,0	16,8
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Temps partiel	18,9	31,2	7,6	16,5	18,1	25,6
Sous-emploi	5,9	8,9	3,2	3,6	6,4	9,4

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.